

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

15 janvier 2020

Dossier complet le :

23 janvier 2020

N° d'enregistrement :

F-974-12P-00307

Route Nationale n°2001 - Recalibrage du franchissement de la Ravine Maniron - Commune de Saint-Louis - Étang Salé

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REGION REUNION

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Didier Robert, Président

RCS / SIRET

2 3 9 7 4 0 0 1 2 0 0 0 1 2

Forme juridique Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a - Infrastructure routière - construction de routes	Reconstruction de la RN2001 sur un linéaire n'excédant pas 200 mètres (route classée dans le domaine public routier régional).
10 - Canalisation et régularisation des cours d'eau	Artificialisation du cours d'eau "Ravine Maniron" sur un linéaire n'excédant pas 30 mètres.

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Recalibrage de l'ouvrage hydraulique de franchissement de la Ravine Maniron par la RN2001:

Recalibrage par remplacement de l'ouvrage actuel (2.7m<sup>2</sup> de section hydraulique) par des dalots préfabriqués de dimensions intérieures de 2,00 m X 2,00 m (Section hydraulique envisagée : 12m<sup>2</sup>).

## 4.2 Objectifs du projet

- Optimiser les conditions d'exécution des travaux de curage actuellement réalisés à la main.
- Accessoirement, amélioration du niveau de service de la RN2001 en limitant/retardant le risque de submersion.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Travaux préparatoires (nettoyage des abords, curage de l'ouvrage, réseaux concessionnaires)
- Terrassements pour mise en œuvre éventuelle d'une déviation temporaire (alternat privilégié sur RN existante)
- Sciage et démolition d'enrobés.
- Mise en œuvre d'un dispositif provisoire de continuité hydraulique
- Démolition de béton armé
- Terrassement pour mise en œuvre de dalots 2mX2m
- Mise en œuvre de dalots 2mX2m
- Entonnement amont et aval
- Travaux de rétablissement de la RN2001 puis démolition de l'éventuelle déviation
- Remise en état des lieux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation de la RN2001 après travaux identique au fonctionnement actuel

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de déclaration "loi sur l'eau" au titre du R214-1 du code de l'environnement
- Demande d'autorisation d'occupation temporaires du DPF
- Convention de superposition (occupation pérenne du DPF)
- Déclassement E.B.C, mise en compatibilité de documents d'urbanisme
- Déclaration de projet

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1) Emprise au sol du projet - Dalots - Entonnement amont + aval	78.75m <sup>2</sup> 85m <sup>2</sup>
2) Superficie globale de l'opération	2974m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

RN2001 au droit de la ravine  
Maniron - Commune de Saint Louis -  
Étang Salé

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 33° 20' 15" Lat. 7° 41' 28"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ : Long. 33° 20' 00" Lat. 7° 41' 30"

Point d'arrivée : Long. 33° 21' 30" Lat. 7° 41' 30"

Communes traversées :  
Saint - Louis + Étang Salé

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

**Le projet se situe-t-il :**      **Oui**   **Non**      **Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?        

En zone de montagne ?        

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?        

Sur le territoire d'une commune littorale ?               Saint - Louis + Étang Salé

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?        

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?        

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?        

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune  
couverte par un plan de  
prévention des risques  
naturels prévisibles (PPRN)  
ou par un plan de  
prévention des risques  
technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou  
approuvé ?

- PPRI Saint Louis approuvé le 22/12/2016  
- PPRI Étang Salé approuvé le 26/01/2016

Dans un site ou sur des sols  
pollués ?

Trame eaux douces et saumâtre

Dans une zone de  
répartition des eaux ?

Dans un périmètre de  
protection rapprochée  
d'un captage d'eau  
destiné à la  
consommation humaine  
ou d'eau minérale  
naturelle ?

Le projet est situé en limites des PPR des puits du Gol A, B et C

Dans un site inscrit ?

**Le projet se situe-t-il, dans  
ou à proximité :**

**Oui Non**

**Lequel et à quelle distance ?**

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Besoins en grave 0/100, 0/80 et 0/31.5 pour rétablissement de la RN 2001 et mise en oeuvre éventuelle de la déviation temporaire : environ 1000 m3
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé dans le champ du corridor écologique du pétrel noir et dans la zone de passage secondaire du Pétrel de Barau (attention particulière à apporter aux éclairages en cas de chantier de nuit, périodes d'envol des juvéniles).
<b>Milieu naturel</b>			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Déclassement d'EBC sur une surface de 300m<sup>2</sup> (?)

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Inondation

**Risques**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?  
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Ouvrage routier

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

**Nuisances**

Est-il source de bruit ?  
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Bruit routier

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?

Si oui, dans quel milieu ?

## Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

A définir dans le cadres des études environnementales à réaliser

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Evaluation environnementale nécessaire (cf. EBC)

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

02. A titre complémentaire à l'admission de demandes de permis de séjour de l'étranger, vous

trouvez ci-joint le tableau relatif aux engagements des candidats pour la durée de validité des cartes auxquelles elles se rattachent

En sus objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus





Fait à

*Sainte-Clotilde*

le 16 JAN. 2020

Signature

  
  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint des Services  
**Philippe GUEZELOT**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio  
n

Nom de la voie

Avenue René cassin

Moufia

Code postal 9 7 8 0 1

Localité SAINT-DENIS

Pays REUNION

Tél

262487000

Fax

Courriel

region.reunion@cr-reunion.fr

### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

ROBERT

Prénom Didier

Qualité

Président

Tél

262487000

Fax

Courriel

region.reunion@cr-reunion.fr

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

